

Résolution présentée par la délégation du Saint-Siège

Thème Conflits et Sécurité Internationale

Concerne La promotion du Baptême des nouveaux-nés

L'Assemblée Générale,

Préoccupée par la détresse de nombreuses nations déchirées par la guerre, telles que la Palestine, l'Iran, l'Afghanistan ou encore le Nigéria, illustrant tragiquement les conséquences de la perte d'une valeur morale cruciale et d'une culture de la Paix fondée sur la foi conduisant à la division et à la souffrance du peuple,

Considérant que les guerres qui déchirent des nations non catholiques rappellent que l'absence de repères spirituels conduit à la désunion, à la haine et à l'oubli du privilège sacrée qu'est la Vie,

Affirmant que refuser la transmission des valeurs du Baptême, c'est d'accepter que les générations futures grandissent sans conscience morale et prédisposées à être violentes,

Rappelant que la Foi Catholique, par son appel à la fraternité universelle, au pardon et à l'amour du prochain, offre une voie possible de réconciliation et de stabilité pour toute société divisée, meurtrie, perdue,

Décide de mettre en place un programme international de sensibilisation à la Paix par la Foi Catholique;

- d'intégrer des programmes d'éducation aux valeurs morales du catholicisme dans les politiques publiques, centrés sur le respect de la vie et la dignité humaine;
- d'adopter une Convention sur la Reconnaissance du Baptême Catholique comme un symbole de responsabilité morale;
- d'inviter les pays à convertir leur peuple au Catholicisme pour assurer la propagation des valeurs morales afin qu'elles perdurent dans le temps.